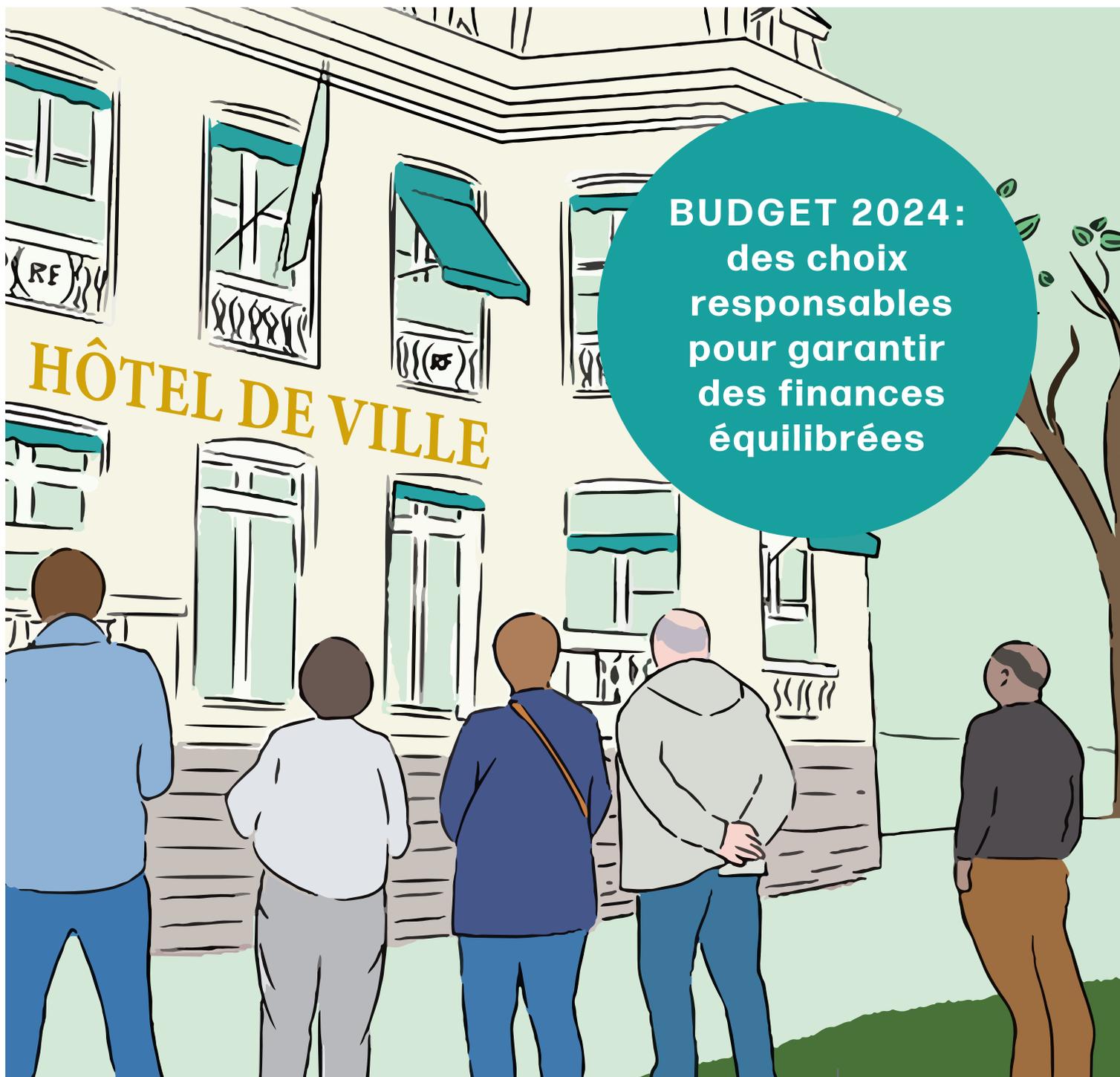


AndréSy

Mag



BUDGET 2024:
des choix
responsables
pour garantir
des finances
équilibrées

Un service public de qualité
Budget 2024 voté

Une ville culturelle
Un 8 mai intergénérationnel

Une ville solidaire et inclusive
Découvrez la résidence autonomie des Magnolias

Une ville résiliente et sobre
Aménagement urbain durable

Vivez la saison
estivale avec 

 **Univers
Primeurs**
Le spécialiste du frais

Nos
FABRICATIONS
MAISON
pour vos grillades



→ 10 minutes d'Andrésy
196 rue de l'ambassadeur Eragny

Des produits
de saison
français
tout l'été

Vous ne nous connaissez pas? Tant mieux! C'est la preuve de notre efficacité.



Incolores, transparents, presque invisibles à vos yeux... Nous travaillons sans être vus.. Notre discrétion résonne dans ce monde bruyant.

La SEFO, ce sont 50 professionnels engagés vers un objectif commun: faire en sorte que chaque jour, l'eau parvienne à des milliers de foyers.

Sans même que vous vous en doutiez.

Vous fournir un service public essentiel est la vocation de nos équipes.

sefo-eau.com

OBJECTIFS  DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

sefo 

 **aqualia**



Lélaboration du budget de la Ville pour 2024 s'est révélée être un exercice extrêmement compliqué en raison de l'accumulation des contraintes pesant sur nos finances et de l'obstruction systématique de l'opposition municipale.

D'un côté, les recettes de la commune sont structurellement faibles et surtout en baisse. Notre ville est considérée comme étant « riche » (en raison de la forte proportion de propriétaires et de l'absence de « quartiers prioritaires ») et reçoit donc peu de dotations de l'État. Pire : la dotation principale est passée en 15 ans de 2 M€ par an à 900 000 €, soit une baisse de 55 % ! Enfin, en raison de la crise immobilière actuelle, nos recettes issues des droits de mutation vont passer de 900 000 € à 600 000 €.

De l'autre, nous subissons depuis 2022 une explosion de nos dépenses : alors que nos factures de chauffage oscillaient entre 200 et 400 000 €/an, nous allons atteindre 1,6 M€ en 2024 alors même que nous avons réduit les périodes de chauffe dans les équipements municipaux ! Le coût de l'électricité va tripler entre 2022 et 2024. Tous les secteurs sont concernés : factures de nos prestataires, transports scolaires, achats alimentaires pour nos cantines (+15 %). Et même le journal que vous tenez dans vos mains voit le prix de son papier augmenter de 40 % !

La Ville avait déjà subi l'impact Covid (baisse des recettes qui n'ont jamais retrouvé leur niveau précédent et maintien des dépenses, notamment des salaires), elle subit maintenant le choc inflationniste et la montée des taux (le montant de nos remboursements de la dette augmente de 28 % !). Or, elle a l'obligation d'équilibrer son

budget (contrairement à l'État). Le levier de l'emprunt n'est plus possible : la ville est en situation de surendettement.

À cette situation conjoncturelle, s'ajoutent les dépenses futures que nous devons anticiper. Nous pensons tous à la rénovation de l'espace Louise-Weiss dont le budget est passé de 2 à 7,7 M€ (soit une augmentation du budget de 285 % !) en raison des mauvais choix de l'ancienne municipalité (études techniques incomplètes, choix d'une entreprise défaillante) mais aussi du projet Gare qui a été négocié, à l'époque, avec une participation financière de la Ville de 4 M€, alors même que c'est un projet privé !

Ce n'est donc pas le choix de la paresse comme nous reprochent certains. Nous devons faire face à nos responsabilités en activant trois leviers et non uniquement le levier fiscal : la réduction de nos dépenses d'investissements de 30 %, nos dépenses de fonctionnement de 10 % et en augmentant la part communale de la taxe foncière de 10 %. Des mesures qui permettront de redresser la situation financière de la Ville avec un taux d'épargne à nouveau positif en 2025, de nouvelles capacités d'autofinancement nécessaires à l'entretien de nos bâtiments, à la qualité de nos services publics qu'il faut maintenir, au paiement des intérêts de la dette et à la transformation écologique de notre Ville pour faire face aux dérèglements climatiques. Ce sont des décisions impopulaires que j'assume et que beaucoup de municipalités ont dû prendre ces 3 dernières années. Avec une hausse des dépenses incontournables de la Ville allant de 15 % à plus de 400 %, l'opposition municipale, malgré ses cris d'orfraie, aurait été dans l'obligation de faire les mêmes choix. Et j'en profite pour remercier les deux élus de l'opposition qui ont finalement soutenu nos choix, en votant avec nous, la majorité, convaincus par nos explications.

Votre Maire, Lionel Wastl

SOMMAIRE

- 04_La Ville vous informe**
Le CMJ se renouvelle
- 05_Parole aux habitants**
- 06_Un service public de qualité**
Budget 2024 : des choix raisonnés pour un budget équilibré
- 08_Une ville culturelle**
Commémoration du 8 mai sous le signe intergénérationnel
- 10_Une ville solidaire et inclusive**
Résidence Autonomie pour bien vieillir à Andrésy
- 12_Une ville sobre et résiliente**
Aménagement urbain et excellence environnementale
- 14_Compétences GPS&O**
- 15_Club Historique d'Andrésy**
Ludovic Lepic, impressionniste andrésien
- 16_Page sur l'environnement**
- 17_Agenda**
- 18_Tribunes**
- 19_Carnet**

VOTRE CALENDRIER POLITIQUE

➔ RENCONTREZ VOTRE MAIRE

sans rendez-vous un mardi par mois de 14 h 30 à 17 h
 🏠 Hôtel de Ville
RDV les 7 mai et 4 juin

➔ ASSISTEZ AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

le 22 mai 2024
 🏠 Hôtel de Ville ou sur

➔ RENCONTREZ VOS MAIRES ADJOINTS

Les maires adjoints peuvent répondre à vos questions précises !
 🏠 mairie@andresy.com
cabinetmairie@andresy.com

➔ ÉLECTIONS EUROPÉENNES

dimanche 9 juin

ANDRÉSY MAG N° 233 / MAI 2024
 DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Lionel Wastl

RÉDACTION Amélie Renouf
 RÉALISATION ET CRÉDITS PHOTO Service Communication
 MAQUETTE ET MISE EN PAGE Claudia Hein
 ILLUSTRATIONS Joy Clairvoyant (couverture et pages 7 et 13)

RÉGIE PUBLICITAIRE Société APOS - Tél. 06 08 98 27 65
 IMPRESSION Le Réveil de la Marne

DÉPÔT LÉGAL à parution
 TIRAGE 6 300 exemplaires

Merci de soumettre vos textes ou informations concernant des événements associatifs en écrivant au Service Communication de la Mairie, avant le 10 de chaque mois.

➔ RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

🏠 www.andresy.com
 et ville d'Andrésy





Le Conseil Municipal des Jeunes se renouvelle

Tu es collégien ou lycéen, résides à André

sy et souhaites t'engager pour ta commune ?
Deviens conseiller municipal des jeunes !


L'aventure te tente ?

Entre en campagne dès maintenant : du 22 avril au 14 mai inclus. C'est le moment de rédiger votre programme commun : rédaction de propositions utiles pour l'ensemble des jeunes Andrésiens avec des supports de campagne pour faire connaître vos idées.

Les élections ?

Les 16 et 17 mai pour les collégiens de Saint-Exupéry au collège et André

sy Jeunesse (Diagana) / Espace de Vie sociale (Charvaux) pour les collégiens non scolarisés à Saint-Exupéry.

Qui pour vous aider ?

Le service #Andrésyjeunesse, situé au complexe Stéphane-Diagana, vous accueille pour échanger, rédiger, créer, imprimer et diffuser – au sein du collège Saint-Exupéry et du lycée Jules-Ferry – votre programme.

INFORMATIONS

PRATIQUES

Télécharge ton dossier en flashant ce QR Code



LES DATES À RETENIR



CANDIDATURE ET CAMPAGNE

du 22 avril
au 14 mai inclus



ÉLECTIONS

16 et 17 mai



INSTALLATION

29 mai

Le recensement, c'est dès 16 ans !

Vous êtes français et avez entre 16 et 25 ans? Cet acte essentiel vous concerne !

Le recensement est obligatoire et nécessaire pour obtenir certains documents (examen du permis, Bac, CAP, concours, etc.).

Comment? En vous rendant dans votre Mairie (sur RDV), avec votre carte d'identité en cours de validité, votre livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile. La mairie vous remet votre attestation de recensement.

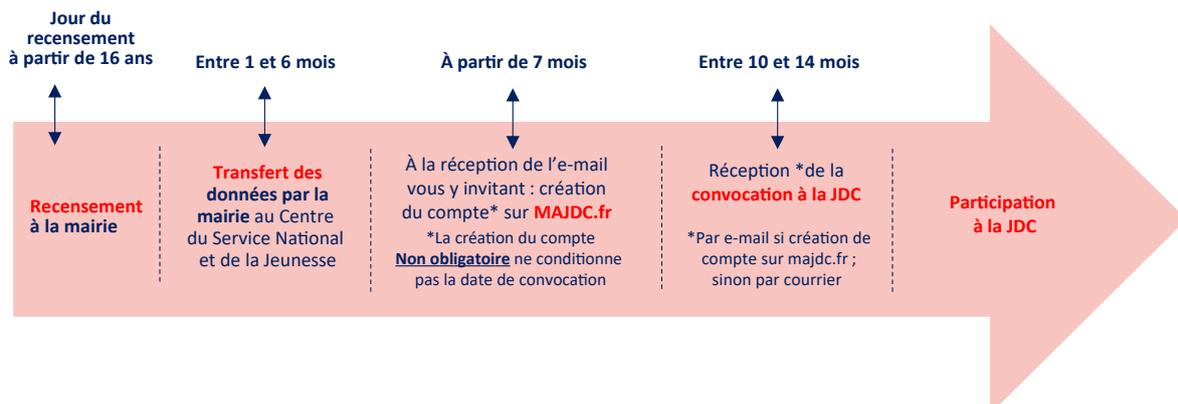
RETROUVEZ

TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS ICI

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits



PARCOURS DU RECENSEMENT





**Solène Manzoni,
Coach professionnelle
certifiée**

Propose un accompagnement personnalisé pour mener à bien un projet de vie en exploitant votre potentiel : confiance ou estime de soi, gestion des émotions et du stress, lever des blocages, amélioration de vos relations, reprise en main de votre vie en vue de favoriser l'épanouissement personnel ou professionnel. Appel « découverte » gratuit et sans engagement de 30 min.

RENSEIGNEMENTS



PETITE ANNONCE

**Les Zalenverts,
de jeunes
scouts motivés**

Nous sommes les Zalenverts, une équipe compagne du groupe Rives Seine et Oise, composée de 7 scouts déterminés ! Nous sommes localisés à Conflans-Sainte-Honorine et Andréy, nous aimerions partager notre annonce d'aide à la personne pour toucher le plus grand nombre.

« Jeunes scouts, 18 ans, proposons tout type de services dans l'objectif de réaliser nos projets solidaires. »

Merci de l'attention que vous porterez à cette annonce.

LES ZALENVERTS
07 82 34 39 19 (Julie)
les.zalenverts.rso@gmail.com
Instagram : les_zalenverts_



**La Ville soutient
cette jeune étudiante
andrésienne dans son
projet humanitaire**

Je suis étudiante en deuxième année de médecine à l'Université Versailles-Saint-Quentin et j'habite à Andréy. Je fais appel à tous, car je fais partie d'un projet humanitaire ayant pour but de partir au Sénégal en mai-juin 2024 dans une pouponnière pour aider des enfants orphelins. Nous avons besoin de récolter des fonds pour les aider.

POUR L'AIDER, C'EST ICI
association.SOYAA@gmail.com



01 34 90 02 22

CONFLANS AMBULANCES

**VEHICULES CLIMATISES
AMBULANCES
ET VEHICULES SANITAIRES LEGERS**

**TRAITEMENTS - RAYONS - HEMODIALYSE
REEDUCATION - CONSULTATIONS - MATERNITE**

TOUTES DISTANCES

Z.A. Les Boutries
4, rue Vermont - CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Fax. 01 34 90 09 52

POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE

CHOTEAU

www.choteau.fr

**Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7**

19, Rue du Repos
78700 CONFLANS
01 39 19 22 62

8 Rue Carnot
78260 ACHÈRES
01 39 22 01 02

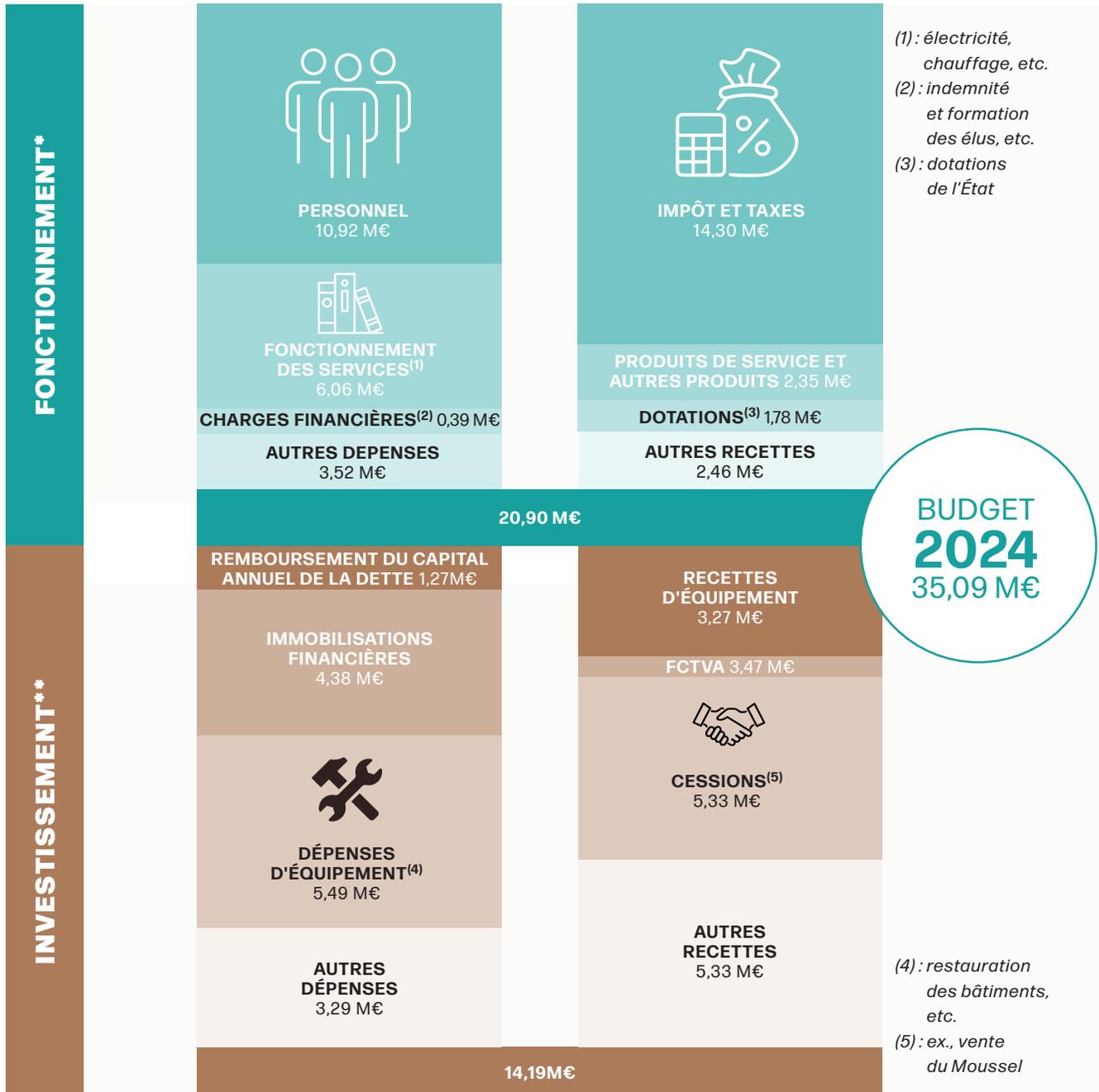
**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
CONFLANAISES**

www.pompes-funebres-conflanaises.fr

**Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7**

56, Rue Maurice Beteaux
78700 CONFLANS
01 39 79 18 52

BUDGET 2024: des choix responsables pour garantir des finances équilibrées



*** SECTION DE FONCTIONNEMENT ?** Cette partie du budget est composée de dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la Ville (achats des repas pour les cantines, électricité, salaires, etc.) ainsi que de recettes (centres de loisirs, billetterie saison culturelle, fiscalité, etc.)

****SECTION D'INVESTISSEMENT ?** Cette partie du budget représente un « coût » rentable à long terme, comme l'achat de matériels, la construction et l'aménagement de bâtiments, leur mise aux normes, etc.

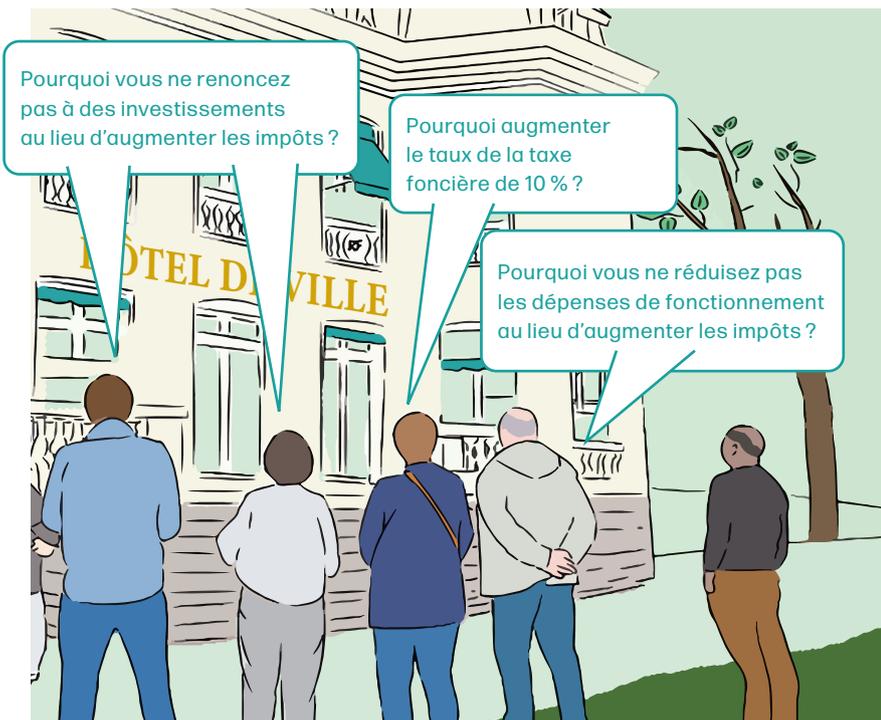
Retrouvez tous les détails du budget dans le Rapport d'Orientation budgétaire





Le maire vous répond

Si les finances ne sont pas au beau fixe, la Municipalité a fait le choix de maintenir des services publics de qualité tout en préservant des finances stables.



Pourquoi vous ne renoncez pas à des investissements au lieu d'augmenter les impôts ?

Pourquoi augmenter le taux de la taxe foncière de 10 % ?

Pourquoi vous ne réduisez pas les dépenses de fonctionnement au lieu d'augmenter les impôts ?

Pourquoi ne réduisez-vous pas les dépenses de fonctionnement au lieu d'augmenter les impôts ?

C'est ce qui a été fait par un travail commun services/élus tout en étant précautionneux de ne pas entraver la qualité du service public rendu : nous devons assurer les repas des cantines, effectuer les contrôles techniques de nos véhicules, etc. Ce sont au total **plus de 600 000 € d'économies** qui ont été effectuées. Par exemple, nous avons décidé de ne pas reconduire Sculptures en l'Île (environ 120 000 €) ni le feu d'artifice cette année (14 000 €). Nous nous sommes interrogés sur l'impact concret de ces dépenses sur votre quotidien et nous n'avons pas réduit les dépenses aveuglément *via* des tableaux comptables.

Les services, comme les ménages, font face à des dépenses dont il n'est pas possible de réduire les coûts : l'alimentation, les assurances, les fluides*, les prestations de service comme le transport scolaire. L'effet inflation-

niste entraîne une augmentation de 1 004 745 € des charges à caractère général, alors que nous avons, par exemple, diminué nos consommations de fluide là où l'augmentation des prix a été exponentielle : -30,1 % de consommation de chauffage ; -14,3 % de consommation d'électricité ; -35,5 % de consommation d'eau.

Pourquoi ne renoncez-vous pas à des investissements au lieu d'augmenter les impôts ?

Les investissements ont été limités avec 1,4 M€ réservés pour l'**entretien** de notre patrimoine bâti (Diagana, chalet de Denouval, écoles, bibliothèque, etc.). De plus, la problématique porte sur le financement de la section de fonctionnement et non sur celui de la section d'investissement. Pourquoi ? Car il faut dégager de la première la capacité de la Ville à rembourser sa dette (147 000 € pour une dette à 1,27 M€). Autrement dit, une économie sur la section d'investissement n'entraîne pas plus

de moyens pour rembourser la dette. Les deux sections sont indépendantes et doivent être votées chacune en équilibre. La hausse de la fiscalité est une recette de fonctionnement et donc la diminuer ou l'augmenter n'a aucun impact direct sur les investissements.

Pourquoi augmenter le taux de la taxe foncière de 10 % ?

Contrairement à ce qui peut être dit çà et là, la politique budgétaire décidée par la municipalité se constitue de 3 leviers et l'imposition n'en est qu'un. **La réduction des dépenses de fonctionnement, la limitation des dépenses d'investissement et l'augmentation des recettes de fonctionnement** (par les impôts) constituent les trois leviers actionnés. Ne pas recourir en partie aux impôts, c'est amputer de près d'1 M€ les dépenses courantes des services. Ça veut dire quoi ? Renoncer à certains services publics essentiels pour la Ville.

La taxe foncière sur le bâti est l'une des rares recettes sur laquelle la Ville peut agir. En plus de l'augmentation des dépenses, les dotations de l'État et autres taxes ont diminué. Par exemple, la taxe communale additionnelle aux droits d'enregistrement dite DMT0 (900 000 € en 2023) est évaluée à 600 000 € en 2024 en raison de la crise immobilière.

* électricité, eau et gaz



Concrètement, sur 2319,97 €

d'impôts locaux, seulement **1602,26 €**

reviennent directement à la Ville.

Quel impact pour vous ?

Pour un contribuable qui paierait habituellement

2319,97 €

avec l'augmentation, sa taxe d'imposition passe à

2485,98 €

(+ environ 13,83 €/mois).

Commémoration du 8 mai

La municipalité met un point d'honneur à passer le flambeau de la mémoire afin qu'il ne s'éteigne pas. La commémoration 2024 sera sous le signe de l'intergénérationnel.

Les élèves de l'École Municipale de musique et de danse nous font l'honneur de chanter et d'interpréter « la Marseillaise » et de jouer « l'Ode à la joie ». Dans le cadre de son travail de mémoire, la bibliothèque présentera une partie de l'exposition sur le Manoir de Denouval, qui fut une maison d'enfants orphelins juifs entre 1945 et 1949. Seront lus également des textes créés en ateliers d'écriture par des élèves du Collège et de CM2, dans le cadre de leur projet annuel en partenariat avec la bibliothèque. Enfin, des véhicules d'époque seront exposés sur la place du 8 mai et sur la promenade du Docteur Giffard.

La municipalité remercie l'UNC et la FNACA pour leur coordination de l'événement. Si des élèves andrésiens souhaitent lire des parties de texte, n'hésitez pas à nous contacter à cabinetmaire@andresy.com.

🕒 **CÉRÉMONIE - à 11 heures**

📍 Devant le Monument aux Morts
- place du 8-mai-1945

RETOUR EN IMAGES

La commémoration du 19 mars à AndréSy



En cette Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, la ville d'AndréSy a honoré la mémoire de toutes les victimes.



HISTOIRE ET TRANSMISSION À ANDRÉSY

EN-QUÊTE DE MÉMOIRE

MERCREDI
15 MAI
19h30



SOIRÉE SPÉCIALE

Enquête de mémoire
à l'Espace Julien-Green d'AndréSy



Renseignements
www.andresy.com

Pandora

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-ÉCUPERY
ANDRÉSY

CMJ
Conseil Municipal
des Jeunes d'AndréSy

Les Magnolias
Résidence pour
personne autonome

CCAS

ANDRÉSY
en Vendée

La Cave D'Andrésey

Fête ses 10 ans

1^{er} juin 2024
de 10h à 20h

2 juin 2024
de 10h à 14h

*Grande
dégustation*

*57 rue du Maréchal Gallieni
78570 Andrésey - 01 30 06 49 78*



Retour en images sur les événements sportifs

Régate du Confluent

Le dimanche 10 mars 2024, près de 300 jeunes de 11 à 14 ans ont participé à la Régate du Confluent. Il s'agit d'une course contre la montre de 3000 m, organisée par la Ligue d'île de France d'Aviron (LIFA) et soutenue par la ville d'AndréSy. L'ambiance sportive et amicale a marqué cette belle journée qui s'est terminée par la remise des médailles par le Maire et des récompenses à Julien-Green!



Escalade : 170 compétiteurs !

Le 25 février 2024, le club d'escalade d'AndréSy (Esprit des pics) en association avec la mairie d'AndréSy et le CT78 a organisé son premier championnat bidépartemental (78 et 92). En tête du classement féminin les clubs de Villennes et Levallois, et du classement masculin, les clubs de Suresnes, Sisyphe usy (Neuilly) et Louveciennes. Nos jeunes ont pu y découvrir la dynamique de la compétition dans une ambiance joviale et fair-play!

Twirling bâton : sélections N1

Les 16 et 17 mars, 287 athlètes se retrouvaient à Diagana pour disputer les sélections en Nationale 1. Rassemblant les clubs franciliens, notre club local perd quelques athlètes en solistes, mais conserve fièrement ses duos équipes et sont en route pour les ½ finales du Championnat de France national 1 les 11 et 12 mai prochain. Le club voit également une athlète soliste minime sélectionnée pour la ½ finale du championnat de France Nationale 2 les 4 et 5 mai prochain. Bravo!



COURSE À PIED

Trail de l'Hautil Inscrivez-vous !

➔ RENSEIGNEMENTS
au 01 39 74 66 03

↑ Départ et arrivée :
Chemin de
la Croix Saint-Marc
à Chanteloup-les-Vignes
9 h / 13 km
(à partir de 16 ans)
9 h 15 / 18 km
(à partir de 18 ans)

↓ Inscription à
trail-de-lhautil.
adeorum.com



STAGE D'ÉTÉ

Ouverture des stages EMAS estivaux

➔ INSCRIPTION
emas@andresy.com

↑ Vacances d'été
Chaque mardi,
mercredi, jeudi
(sauf 12-13-14 août)
de 8 h-18 h
➔ Complexe sportif
Stéphane-Diagana
pour les enfants
scolarisés du CP au CM2
(de l'année en cours)



BIEN VIEILLIR À ANDRÉSY

Une résidence autonomie, pour bien vieillir ensemble

Vous souhaitez vivre de façon tout à fait autonome, tout en ayant la possibilité de participer à des activités communes ? La Résidence « Les Magnolias » est faite pour vous !



Entrée du bâtiment

Une résidence pour être indépendant

Destinés aux personnes âgées autonomes, les appartements sont indépendants sans être isolés. Ainsi, les résidents peuvent bénéficier de services collectifs comme la restauration ou l'animation. Le bâtiment est sécurisé; chaque résident dispose d'une montre alarme en cas d'urgence.

➔ L'ADMISSION

L'admission est décidée sur dossier en fonction des critères d'âge, d'autonomie et des ressources financières pour les personnes qu'elles soient seules ou en couple.

Des logements accessibles pour tous

La résidence comprend 53 logements (studios et F2) avec 2 ascenseurs. Les studios offrent une superficie moyenne de 33m² avec séjour/chambre, cuisine ouverte et salle d'eau (douche avec siège et barres d'appui). Les F2

offrent une superficie moyenne de 45m² avec séjour, cuisine ouverte, chambre et salle d'eau (douche avec siège et barres d'appui). Une chambre hôtelière est mise à disposition pour accueillir les proches des résidents.

La redevance

Versée chaque mois, elle comprend l'hébergement, la téléassistance, l'eau froide, les animations ainsi que l'utilisation de la buanderie. Les autres frais sont à la charge du résident. Studio: 796,95 € F2: 917,46 €. Les logements sont conventionnés aide personnalisée au logement (APL).



Espace restauration

➔ LA RESTAURATION

La prestation est facultative et payante en fonction du quotient familial personnel. Elle est proposée chaque midi du lundi au vendredi. Des repas d'anniversaire sont proposés aux résidents.

Des services pour profiter de la vie

Vous pouvez réserver un salon de coiffure, mais aussi bénéficier d'une tablette numérique (sur réservation), d'une laverie automatique, d'un parking en sous-sol avec badge pour les résidents et d'un parking visiteur. Les animaux de petite taille sont autorisés au sein de la résidence de façon permanente. Chaque résident est libre de choisir le personnel médical ou de loisirs qui intervient à son domicile. L'établissement propose chaque après-midi une ou plusieurs activités (jeux collectifs, séances de cinéma, spectacles musicaux, ateliers de couture, loto, potager...), des sorties



Espace commun

LES AVANTAGES



Assistance 24 h / 24, 7j/7



Appartement individuel



Espace de restauration



Bâtiment sécurisé



Chambre hôtelière pour les visites



Activités et sorties ponctuelles



Navette supermarché

ponctuelles (journée en bord de mer, croisière fluviale, déjeuner à la guinguette...). Chaque jeudi, une sortie en minibus est organisée au supermarché afin d'aider les résidents à faire et à porter leurs courses.



Guinguette sur l'île Nancy

RETOUR EN IMAGES

Sensibilisation environnementale : dès le plus jeune âge !

Le service Ville durable d'Andréy est intervenu, le jeudi 28 mars, à l'École maternelle St-Exupéry. Deux agents ont alors été accueillis par deux groupes d'enfants et leurs enseignantes: un groupe de petits et un autre composé de moyens / grands.

Ces jeunes Andrésiennes et Andrésiens ont découvert les arbres: les espèces, leur vie, leur rôle au sein de l'écosystème... Tous ont écouté et participé attentivement à cette intervention, ponctuée par la plantation d'un arbre: un érable du Japon offert à l'école par les familles.

Un beau moment d'accueil, de partage et de découverte de l'environnement! Bravo à l'équipe enseignante et aux enfants.



Zoom sur le patrimoine de la Ville

Avec le printemps et ses longues soirées, nous sommes plus enclins à nous promener. Et pourquoi ne pas prendre le temps de (re)découvrir les beaux patrimoines historiques et naturels de notre Ville ?

Côté patrimoine historique

La ville d'Andréy possède de nombreux édifices qui témoignent de l'histoire et des avancées architecturales des différentes époques à l'image de l'église Saint-Germain-de-Paris, de la Maison du Moussel, du Manoir et du Chalet de Denouval... Pour mieux connaître leur histoire, la Ville a mis en place un circuit reconnaissable par des panneaux en forme de péniche.



Côté patrimoine naturel

Plusieurs ambiances sont à apprécier: côté Seine, découvrez une promenade au fil de l'eau le long des quais. Côté Hautil, profitez des randonnées partagées entre la campagne et la forêt. Enfin, si vous préférez le centre-ville, renouez avec les sentes et chemins d'antan en randonnant au cœur des rues anciennes.

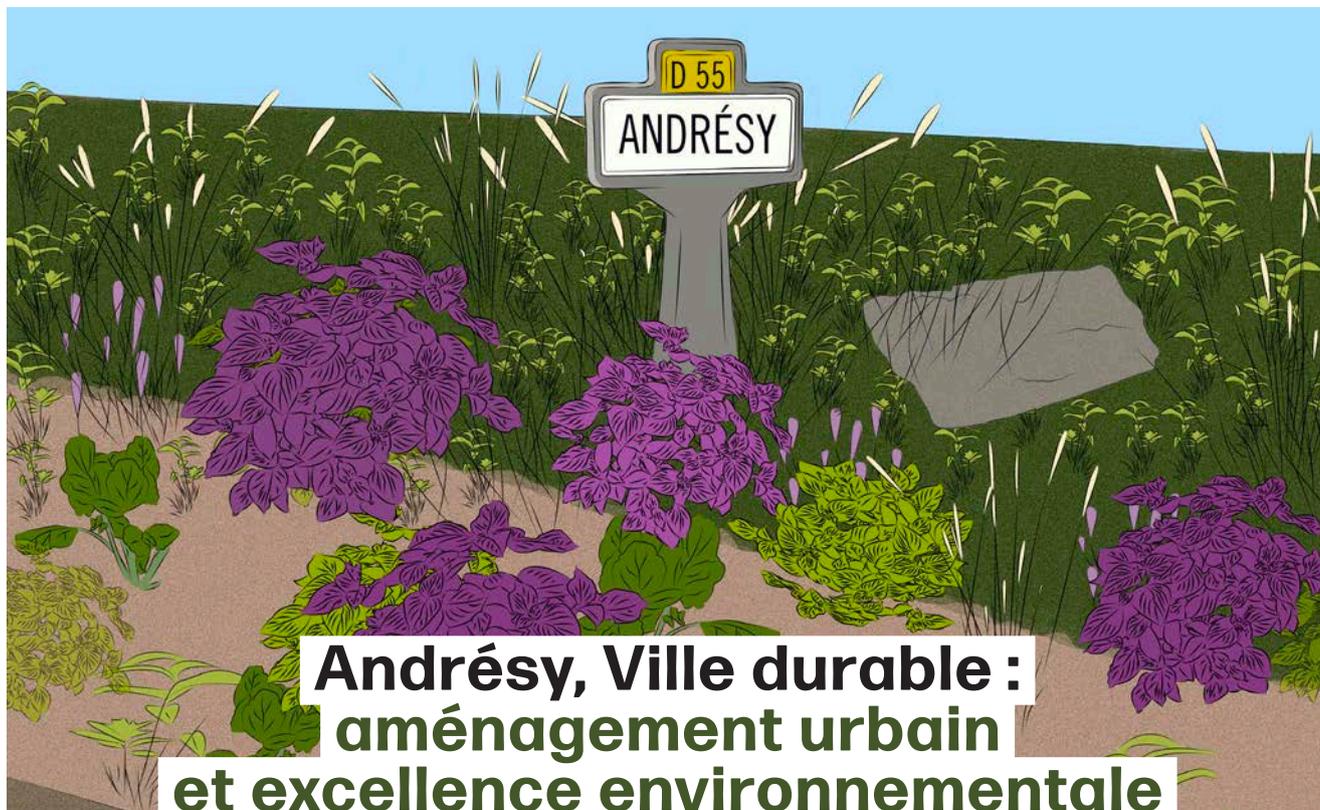


Fête de la nature

Du 22 au 26 mai, profitez de la fête de la nature à Andréy! Envie d'une balade originale? Découvrez d'un autre œil la nature en réalisant un herbier sur les hauteurs d'Andréy. Le 22 mai, notre paysagiste vous propose un parcours de reconnaissance des végétaux le long des quais de Seine.

📍 **RENDEZ-VOUS le 22 mai - 14 h - l'hôtel de Ville - balade nature**





**La sobriété n'est pas un vain mot.
Concrètement, comment les ressources
sont-elles gérées sobrement à Andrésy ?**

**Une vision durable
qui s'impose à tous**

Dès le début du mandat, le service « *Ville durable* » a été créé afin de porter les ambitions environnementales et les actions de transition écologique. Ce service regroupe ainsi toutes les compétences de gestion durable pour les travaux, les fluides et les consommations énergétiques ainsi que la collecte des déchets du marché. Et les résultats sont là : dans une période de raréfaction des ressources et de difficultés économiques, faisons le point.

**Des économies
et une gestion adaptée**

La ville a engagé une démarche et une réflexion globale sur l'eau et la gestion de ses déchets végétaux pour l'ensemble de ses massifs. Ceux-ci sont désormais composés de 70% de plantes vivaces et de 30% de plantes annuelles, ce qui a pour conséquences visibles des fleurissements utiles à la petite faune et moins gourmands en eau. Par ail-

leurs, d'autres actions sont menées sur l'ensemble de la Ville : diminution des fréquences et des durées d'arrosage, études pour le perfectionnement des systèmes d'arrosage ou encore paillage des massifs. **À elles seules, ces mesures ont permis d'obtenir une économie d'eau de 55%.**

**Zoom sur le complexe
sportif Stéphane Diagana**

Immense espace de loisirs pour les familles andrésiennes, lieu d'activités de nombreuses associations sportives, le parc des Cardinettes est un espace de vie qui impose un espace public éco-exemplaire. La politique durable porte prioritairement sur la préservation de la biodiversité et la réduction des consommations d'énergie. Les chiffres, ici, parlent d'eux-mêmes :

- Réduction de 60% à 80% de la consommation d'électricité
- Réduction de 85% de la consommation d'eau

**Réduction de
33%**
de la consommation
de gaz sur la ville

**Réduction de
76%**
de la consommation
d'eau des espaces
verts de la Ville

Entre la Ville et la Communauté urbaine GPS&O, qui fait quoi ?



De nombreuses réclamations parviennent à la Mairie sans que celle-ci puisse y apporter directement une solution. C'est normal, car entre la CU GPS&O et la Ville, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver. Faisons le point.

12 grandes compétences

Tout comme les signes du zodiaque, les grandes compétences de notre communauté urbaine sont au nombre de 12. Sans vraiment en avoir conscience, dans une journée, vous vivez dans différents espaces gérés par la communauté urbaine. Le matin, vous prenez votre véhicule pour aller au travail, vous circulez en ville avec un vélo ou une trottinette TIER : vous roulez sur des **routes** appartenant et entretenues par GPS&O. Vous déposez votre enfant à la **piscine**, gérée et rénovée par GPS&O. Le soir, vous déposez vos épluchures de légumes dans le **composteur** fourni par GPS&O et mettez vos **poubelles** jaunes à la route, pour que GPS&O vous débarrasse de son contenu. Enfin, vous vous décidez à une petite balade digestive nocturne et êtes éclairés par un **lampadaire** public entretenu, encore, par GPS&O.

La CU vient de voter son budget 2024 : quelles priorités ?

La communauté urbaine a réaffirmé que la priorité était donnée aux compétences

de proximité. La première est de garantir la qualité de l'espace public et donc celui de la voirie. En effet, la création, l'aménagement et l'entretien de la **voirie**, la **signalisation**, les **parcs** et les **aires de stationnement** sont de son ressort. Viennent, ensuite, des efforts dans la **gestion des déchets** (modernisation des déchèteries et distribution des composteurs), la rénovation et l'extension des **réseaux d'assainissement**, la **rénovation des équipements** (comme notre piscine Sébastien Rouault) ou encore le développement des **mobilités alternatives** (aménagement cyclables et stationnements vélos).

➔ **SIGNELEZ** un problème à GPS&O



COMPÉTENCES



Aménagement
Urbanisme
Habitat
Environnement



Voiries
Mobilités



Déchets



Politique de la Ville
et développement
économique



Eau et
assainissement



Culture
Sport
Tourisme



Transition énergétique

Ludovic Lepic, L'impressionniste andrésien oublié

Pour fêter les 150 ans de l'impressionnisme le 15 avril,
évoquons avec plaisir ce personnage andrésien qui créa,
il y a 150 ans, avec quelques amis, le mouvement impressionniste.

Descendant d'une grande famille andrésienne et habitant lui aussi à Andrésy, Ludovic Lepic, petit fils du général Louis Lepic, fils du général Napoléon Lepic, ne sera pas, contrairement à la tradition familiale, militaire, mais artiste. Dès son plus jeune âge il peint, prend des cours avec les plus grands et étudie aux Beaux-Arts.

Au début des années 1860, il se lie avec des jeunes qui se détachent des règles trop strictes de l'Académie: leurs œuvres n'ont rien de classique: pour Degas c'est le mouvement, pour Monet la lumière, pour Lepic la gravure monotype. Ces jeunes artistes fréquentent les ateliers privés où l'on peut s'exprimer et peindre avec plus de liberté contrairement à l'enseignement classique de l'École des Beaux-Arts. Les plus connus sont: Edgar Degas, Claude Monet, Auguste Renoir, Camille Pissaro, Paul Cézanne, Berthe Morisot.

Ludovic Lepic développe l'Eau-Forte Mobile, une technique de gravure qui consiste à varier l'encre de la plaque de cuivre afin que chaque épreuve soit une œuvre unique. Ces jeunes, soutenus par Édouard Manet, sont difficilement acceptés. Refusés au Salon, ils créent

leur propre association « La Société Anonyme des Artistes Peintres, Graveurs, Sculpteurs ». Ils réaliseront leur première exposition en 1874 chez leur ami le photographe Nadar à Paris.



Ludovic Lepic
(Collection privée) photographié par Nadar

La Société Anonyme aura rapidement un nom: c'est Louis Leroy, un critique d'art qui, visitant l'exposition pour la moquer, intitule son article « L'exposition des impressionnistes ». Il emprunte cette expression au titre du

tableau de Monet qui y est exposé: « Impression soleil levant ». Il reproche au tableau de n'être qu'une « impression », une ébauche, un « non fini ». Il donne ainsi, sans le vouloir, son nom à ce nouveau mouvement artistique: l'impressionnisme.

Ludovic nous laisse aussi de magnifiques marines de ses étés passés à Berck, mais c'est à Andrésy que se trouve son atelier dans la propriété familiale, atelier aménagé dans les communs des deux châteaux près de la maison du régisseur.

Comme Degas, Ludovic-Napoléon Lepic est grand amateur de musique et de danse. Au milieu des années 1880, il crée des costumes pour plusieurs opéras où se produit notamment sa maîtresse, Marie Sanlaville. C'est chez elle qu'il meurt brusquement en 1889 à 49 ans. Son corps est ramené au château où les Andrésiens viennent lui rendre hommage avant son enterrement dans le caveau familial du cimetière d'Andrésy.

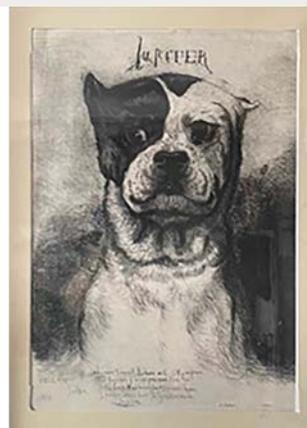
Ludovic Lepic, mort très jeune, n'a pas eu le temps d'être connu et reconnu, mais à Andrésy nous ne l'oublions pas.



« L'Atelier de Ludovic à Andrésy »
par EVE collection privée

N'oubliez pas de contempler les originaux

Exposition « Paris 1874, Inventer l'impressionnisme »
Musée d'Orsay – du 26 mars au 14 juillet 2024



« César » et « Jupiter »
gravures présentées au salon de 1874, collection privée



« Héron dans l'île d'Andrésy »
collection privée



Info ou Intox ?



À l'arrivée du printemps, je taille mes haies et tonds ma pelouse pour que ça fasse plus propre et que ce soit bien entretenu.

Les habitudes ont la vie dure : au printemps, toujours la même chanson. On sort la tondeuse, le taille-haie, on désherbe tout... Minute ! La nature, elle, se réveille et ces coupes rases ne font pas bon ménage.

Tout d'abord, le printemps est la période de nidification pour les oiseaux. Ainsi, le taillage des haies participe à la destruction de leur nid et les empêche ainsi de faire venir leurs petits. L'Office français de la Biodiversité et la Ligue pour la protection des oiseaux **prescrivent, à partir du 16 mars, de ne pas tailler les haies, et ce, jusqu'au 31 août**. Vous pouvez donc vous reposer encore.

Quant aux herbes, vous avez certainement dû remarquer une pratique qui revient : le fauchage tardif. Attention, il ne s'agit pas d'une absence d'entretien, mais d'un entretien plus adapté qui laisse la nature se développer et permet aux petits animaux de se réfugier et de contenter les pollinisateurs. Et avec les canicules plus fréquentes dues au dérèglement climatique, plus l'herbe sera tondue souvent et très courte, plus elle sera jaune, voire totalement brûlée.

Un conseil ? Tondre plus haut, moins souvent et garder un espace « sauvage », entièrement non tondu, pour favoriser la biodiversité !

Calendrier
des fruits
et légumes
de saison

Fruits

fraises
pamplemousse
rhubarbe

Légumes

artichaut
asperge
champignon
de Paris
concombre
courgette
cresson
épinard
navet
petits pois
radis
salade



DÉCOUVERTE

Connaissez-vous
les « oasis nature » ?

Jardin, parc, balcon, terrasse, domaine : toutes les surfaces sont bonnes et aptes à la biodiversité. Une oasis nature, c'est un endroit qui est propice à la flore et à la petite faune. Quelques fleurs, une haie champêtre, un potager bio, quelques nichoirs, un hôtel à insectes, une mare : vous avez l'embarras du choix pour favoriser, à votre manière, la vie.

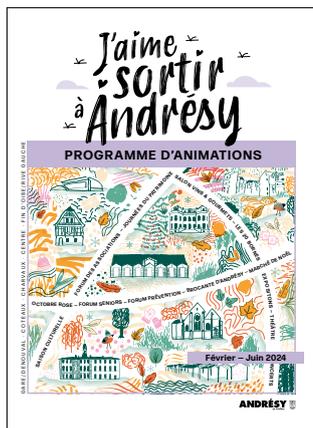
➔ PLUS D'INFORMATIONS

🏠 humanite-biodiversite.fr/page/1281301-les-oasis-nature



« Vous contribuez à construire un maillage, une mosaïque d'espaces favorables à la biodiversité partout sur le territoire, et ainsi assurer les continuités et les proximités entre les milieux naturels, pour permettre aux espèces de circuler et d'interagir et aux écosystèmes de fonctionner »

Humanité et biodiversité



MAI

SAISON CULTURELLE

Sam. 4

à 20 heures

MUSIQUE

Tribute to George Gershwin

par l'ensemble Aïda

Ce spectacle réarrangé pour quintette à cordes, piano et chant est articulé autour du célèbre compositeur George Gershwin et en particulier de son opéra Porgy & Bess interprété par la chanteuse lyrique Lydie Pace. Il sera suivi de Rhapsody in Blue interprétée au piano par Dominique Sablier.

📍 Espace Julien-Green

– Tarif A

👉 Billetterie et renseignements

sur www.andresy.com



Mer. 8

à 11 heures

COMMÉMORATION

Armistice du 8 mai

Cérémonie officielle à 11 heures devant le monument aux Morts, place du 8 mai 1945. Présence de véhicules militaires d'époque.

📍 Monument aux Morts, place du 8-mai-1945

👉 Renseignements

au 01 39 27 11 00



Dim. 12

De 9 h à 14 h

ASSOCIATIONS

Rassemblement de voitures anciennes

📍 Parc de l'Hôtel-de-Ville



Mer. 15

19 h 30

TRAVAIL DE MÉMOIRE

Restitution du travail de mémoire

Un grand moment de rencontre, de restitution et de transmission du travail de mémoire autour de la Seconde Guerre mondiale, avec la participation du CMJ, de la RPA Les Magnolias, des classes de 3^e du Collège Saint-Exupéry et de CM2 de l'école élémentaire Le Parc.

📍 Espace Julien-Green

Ven. 17

de 10 h à 11 h

BIBLIOTHÈQUE

Je lis avec mes parents

Parents et enfants de moins de 3 ans sont invités à écouter des histoires choisies par la bibliothécaire et à profiter de l'espace des tout-petits.

📍 Bibliothèque Saint-Exupéry

👉 Sur inscription

au 01 34 01 11 60

Ven. 17

De 16 h à 18 h 30

LITTÉRATURE

La bibliothèque à l'EVS

La bibliothèque Saint-Exupéry sort de ses murs et vient à votre rencontre à l'Espace de Vie Sociale (centre commercial des Charvaux).

📍 Espace de Vie Sociale (EVS)

Mer. 22

Toute de la journée

NATURE

Fête de la Nature

Retrouvez toutes les informations sur la page 12.

Du 22 mai au 23 juin

De 14 h à 18 h

EXPOSITION

Ce n'est pas ce qui est beau qu'on aime, mais ce qu'on aime qui est beau !

Exposition photo de Pietro Ripa

📍 Galerie des Passions

👉 Hall de l'espace

Julien-Green

👉 Accès libre du mercredi

au dimanche de 10 h à 19 h



Ven. 26

à 20 heures

ASSOCIATIONS

Scènes ouvertes avec l'association Chanson dans la ville

📍 Chalet Denouval

👉 Entrée libre

– Renseignements à

so@chansondanslaville.com

SAISON CULTURELLE

Sam. 25

à 20 h 30

THÉÂTRE

Oublie-moi

Véritable choc théâtral que ce spectacle aux 4 Molières ! Oublie-moi est une histoire d'amour qu'il ne faudrait jamais pouvoir oublier...

📍 Espace Julien-Green

👉 Billetterie et renseignements

sur www.andresy.com



JUIN

Dim. 2

à 9 heures

SPORT

2^e édition du Trail de l'Hautil

Lancez-vous pour 13 ou 18 km sur les coteaux du massif de l'Hautil.

📍 Départ :

Chemin de la Croix

Saint-Marc à

Chanteloup-les-Vignes

« CHRONIQUE D'UNE HAUSSE IMPOSÉE »

En ce mois de vote du budget 2024, les 3 équipes d'opposition municipale s'adressent à vous conjointement car c'est ensemble qu'elles ont tout tenté pour faire entendre raison à la majorité AER afin qu'elle n'augmente pas les impôts. Hélas, les adjoints et conseillers municipaux AER ont décidé de majorer de 10% le taux de la part communale de la Taxe Foncière bâti, suivant les consignes du Maire, délégué aux finances depuis le début du mandat.

Après réception des documents budgétaires le 22/03 et tenue de la commission des finances le 27/03, les oppositions n'ont eu que 12 jours avant le Conseil Municipal (CM) pour étudier les chiffres, quand le budget a lui été établi en plusieurs mois par la majorité.

C'est lors du CM du 03/04 que les élus AUC, AD et NPCA ont exposé les pistes d'économies supplémentaires possibles afin d'éviter la hausse d'imposition :

- Restrictions complémentaires de certaines lignes budgétaires
- Etalement du paiement d'une ou 2 dettes importantes
- Abandon de certains investissements non nécessaires

Ces points permettaient de dégager les 880.000 € correspondant à l'apport de la hausse du taux.

Ces éclairages ayant été apportés en CM, afin de permettre à chaque élu présent de s'exprimer librement, les minorités ont demandé un vote à scrutin secret sur bulletin préimprimé avec passage dans l'isoloir.

Du fait du départ, sur l'année écoulée, de 7 membres de la majorité, le CM est maintenant constitué de 17 élus majoritaires et d'un total de 14 élus minoritaires, tous groupes confondus. Le résultat du vote a donné 15 POUR le taux majoré, 15 CONTRE et 1 abstention. **Cette égalité de voix a consacré le rejet de la délibération.** Le budget de la ville étant dépendant de l'acceptation de ce taux, son vote a été retiré.

Fort marri que 2 de ses propres élus n'aient pas voté POUR la hausse d'impôts, M. le Maire a immédiatement mis fin au Conseil sans même accepter de traiter les questions diverses dont certaines portaient sur la vente du Moussel (Engagement du promoteur de sécuriser la maison du Moussel avant tout travaux? Bien-fondé de réaliser un projet immobilier dans les parcs de la Mairie et du Moussel reposant sur une soit disant prio-

rité de rénovation du Moussel? Validité des documents fournis lors de la délibération?)... **Le budget prenant en compte la recette de la vente de ce bien, M. WASTL est très pressé de finaliser cette cession sans autres préoccupations pourtant nécessaires.**

Après chaque CM, les délibérations traitées partent en préfecture afin d'être validées par le service du contrôle de légalité. Après retour et publication, elles deviennent exécutoires. **M. le Maire a tenté de ne pas joindre la délibération rejetée** arguant qu'une égalité n'était pas l'expression d'un vote déterminé POUR ou CONTRE et cela en parfaite contravention avec la Loi. **La non présentation et donc la non validation de la délibération aurait alors permis au Maire d'ignorer le 1^{er} vote du Conseil Municipal du 3 avril!**

Bien que cette délibération de rejet de la hausse des taux soit devenue exécutoire, **M. WASTL a convoqué un nouveau CM le 10/04 avec, à l'ODJ, la même hausse des taux** et le projet de budget associé. **L'absence d'un grand nombre d'élus de sa majorité n'a pas permis au Maire d'atteindre le quorum!** Les élus d'opposition ont donc décidé, comme la Loi les y autorise, de ne pas permettre la tenue du CM, offrant ainsi au Maire l'opportunité **d'enfin étudier sérieusement**, du moins l'espérons-nous, les alternatives possibles.

Un 3ème CM a donc été convoqué le 15/04, date butoir pour transmettre taux et budget en préfecture mais **laissant la possibilité de voter, dans les temps, des amendements sur chacune des 2 délibérations.**

Le 11/04, nous avons donc été invités par la directrice de cabinet du Maire, ce dernier ayant priorisé, quant à lui, un départ en week-end prolongé dans le sud de la France. Outre le cabinet du Maire, étaient présents la directrice des finances et le responsable communication numérique. Mme la 1ère adjointe dont la mission est de représenter le maire en l'absence de ce dernier, n'était pas présente. **Sans élus, seuls décisionnaires possibles, les agents n'ont pu que prendre note de nos propositions...** Illusions perdues! Nous étions définitivement fixés sur la considération que porte M. WASTL au travail participatif.

Sans nécessité de quorum cette fois-ci, **le CM du 15/04 a permis aux 9 élus majoritaires présents**, armés des pouvoirs des 8 absents **de voter contre les amendements de la minorité** qui proposaient des ajustements, **mais pour la hausse de 10%** du taux commu-

nal de la Taxe Foncière, puis pour le budget. Il est à préciser qu'en début de séance le Maire a refusé aux oppositions de vérifier la validité des pouvoirs.. Que craignait-il?

Les 3 derniers CM démontrent combien **M. WASTL et ses élus s'arc-boutent sur leur décision d'augmenter l'impôt**, sans volonté de s'ouvrir aux autres pistes possibles proposées par les oppositions, pourtant adressées dans les temps, à l'oral comme à l'écrit!

Alors que le rôle d'un Maire est de représenter sa ville et ses habitants avec modération et respect de tous, M. WASTL n'agit pas ainsi.

Il utilise sa position dominante d'édile pour diffamer et injurier publiquement: dernier exemple en date, l'attaque ad hominem d'une conseillère qu'il désigne d'un coup de stylo rouge professoral à la vindicte populaire sur son compte personnel Facebook. Rappelons aussi, qu'il avait qualifié les élus AD de « *petites frappes* », qu'aujourd'hui il utilise le verbe « *empapaouter* » pour qualifier les actions des oppositions, nous traite de « *casse pieds* » et autres qualificatifs du même type, et qu'il a à nouveau coupé le micro de la responsable du groupe AD en plein échange.

Bref, il s'assoit sur la démocratie qu'il a tant chanté dans l'opposition. Au lieu de pacifier, rassembler, il clive, déclenche et exacerbe les conflits en jouissant sans entrave des moyens alloués à une fonction dont le but est de servir la collectivité et non un intérêt politique personnel.

Mauvaise volonté, vindicte, non transmission de documents communicables (plans, analyse financière), ces comportements sont-ils dignes d'un Maire, quels que soient ses divergences avec les oppositions?

Domage que ne soit plus décerné le « bonnet d'âne », qu'il est tant fier d'avoir participé à faire attribuer à l'ancien Maire pour non-respect des droits des oppositions.

LES GROUPES D'OPPOSITION :
Groupe « AndréSy Union Citoyenne » :

Laurence ALAVI, Guillaume ESNAULT, Ludovic LAUBY, Chantal LORIO, Annie MINARIK, Michel PRES, Cathie SISSUNG

Groupe « AndréSy Dynamique » :

Isabelle MADEC, Bertrand BATISSE, Mourad BOUKANDOURA, Rachid ESADI, Jacques REMOND

Groupe « Notre Parti C'est AndréSy » :

Denis FAIST, Véronique CIVEL



samedi
25 mai
20h30
Théâtre

OUBLIÉE- MOI

D'après In Other Words
de Matthew Seager
Adapté, mis en scène
et interprété
par Marie-Julie Baup
et Thierry Lopez



création www.agame-graph.com licences : L-R-20-9597 / L-R-20-7641 ©Stephane_Kerrad

Renseignements au 01 34 01 11 73

ANDRÉSY
en Yvelines

LE CARNET



Bienvenue à

11 mars

• Tiago Olivera
Boschet

30 mars

• Oscar Dagoneau
Canoville

31 mars

• Alba Ounajma
Collinet

5 avril

• Enaya Goepfert

13 avril

• Damir Cucoara

14 avril

• Sarah Bargaoui



Mariages

16 mars

• Kévin Péraldi et
Olga Ushaneva

13 avril

• Jacky Duchier et
Liliane Goffin

20 avril

• Franck Falaise et
Laetitia Bire

20 avril

• Tony Audren et
Carla Cabot-Drouet



Ils nous ont quittés

17 mars

• Elliott Fernez

18 mars

• Julien Caldéfié

4 avril

• Johanna Roes ve
Collet

4 avril

• Charity Fosu

5 avril

• Daisy Carton née
Giguel

11 avril

• Eric Petton

11 avril

• Colette Moreau née
Guilmeau

14 avril

• Raymond Tremblay

22 avril

• Maria Vives de
Caldéfié

22 avril

• Roland Girardat

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

E.Leclerc 

DU 7 AU 18 MAI 2024 



**+ DE 150
PRODUITS
À MOINS DE
3€**



2€
99⁽¹⁾

-34%

**1€
97**

**DOUCHE
"USHUAÏA"**

(1) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC